

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

PREFECTURE DE POLICE

N° Spécial

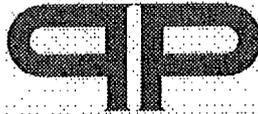
19 Janvier 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial PP du 19 Janvier 2018

SOMMAIRE

Arrêté	Date	PREFECTURE DE POLICE	Page
N° 2018-01	17.01.2018	Arrêté BMPT	3



PREFECTURE DE POLICE
SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
SERVICE DES AFFAIRES IMMOBILIERES

ARRÊTÉ N°2018. 01 BMPT du 17 JAN. 2018

Le Préfet de Police,

Vu l'article 8 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, relative aux marchés publics,

Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 88, 89 et 90,

Vu l'arrêté n° 2017-01 BMPT du Préfet de Police en date du 14 avril 2017 fixant la composition du jury de candidatures,

Vu la décision du Préfet de Police du 13 juin 2017, adoptée sur la base du procès-verbal ayant consigné le déroulement du jury du 10 mai 2017, portant désignation de trois groupements admis à concourir à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre,

Vu la procédure de concours restreint lancée pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre sur esquisse + relatif à la construction du nouveau commissariat de Torcy (77),

Considérant l'impossibilité de siéger de Madame Chantal BACCANINI membre du jury appelé à donner un avis sur le choix du lauréat du marché,

Considérant l'erreur matérielle sur le nom du maire de Torcy, Monsieur Guillaume LELAY FELZINE mentionné « LE FAY-FELZINE » sur l'arrêté n° 2017-01-BMPT du 14 avril 2017,

Sur proposition du Chef du service des affaires immobilières,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Pour le jury appelé à donner un avis sur le choix du lauréat :

- Madame Chantal BACCANINI, est remplacée par Monsieur Christian HIRSOIL, Directeur Départemental de la Sécurité Publique de Seine et Marne ou son représentant,

Article 2 :

Le nom : « LE FAY-FELZINE » est remplacé par le nom : « LELAY-FELZINE ».

Le Chef du Service des Affaires Immobilières
P/Le Préfet de Police,

Gérard PARDINI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Egalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE - 9, boulevard du Palais - 75195 PARIS CEDEX 04 - Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73

Serveur vocal : 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

<http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr> - [mél: courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr](mailto:courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr)

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard ; 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>